

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 29 octobre 2025

Bronchiolite : Avant l'arrivée de l'été austral, protégeons les bébés par des gestes et des traitements préventifs

Une recrudescence des cas de bronchiolite est habituellement observée à La Réunion pendant la saison chaude et humide. Cette année, elle est arrivée plus tôt : 160 nourrissons ont été pris en charge aux urgences du 6 au 19 octobre.

Très contagieuse, cette maladie respiratoire est souvent bénigne chez l'adulte (semblable à un rhume), mais elle peut provoquer d'importantes difficultés respiratoires chez les bébés.

L'ARS La Réunion appelle les parents et l'entourage des jeunes enfants à la vigilance. Pour protéger les nourrissons, des gestes simples permettent de limiter la transmission du virus. Des traitements préventifs existent également, notamment un vaccin efficace contre le virus respiratoire destiné aux femmes enceintes, disponible depuis septembre 2024.

Situation épidémiologique

(Données Santé publique France au 24/10/25)

Depuis deux semaines, il est constaté une recrudescence des passages aux urgences et des hospitalisations chez les moins de deux ans pour un motif de bronchiolite. **Du 6 au 19 octobre 2025**, le contexte épidémiologique est le suivant :

- **160 passages aux urgences (+43%)** contre 112 pour les deux semaines précédentes (du 22/09 au 05/10) ;
- **61 hospitalisations (+30%)** contre 47 pour les deux semaines précédentes (du 22/09 au 05/10).

Quels sont les symptômes de la bronchiolite ?

La bronchiolite est une maladie virale respiratoire des petites bronches (les bronchioles) due à un virus répandu et très contagieux qui **touche principalement les enfants de moins de 2 ans**.

La maladie débute par un simple rhume et une toux qui se transforme en **gêne respiratoire**, souvent accompagnée d'une **difficulté à s'alimenter**. L'enfant peut aussi avoir de la **fièvre**.

Comment ce virus se propage-t-il ?

- **Par les gouttelettes** chargées de virus émises lors de toux, d'éternuements des personnes infectées,
- **Par le contact des mains d'une personne infectée** ou par le contact d'objets (jouets, doudous, tétines, boutons d'ascenseur, couverts, etc.) contaminés par une personne malade.

Les personnes infectées peuvent transmettre le virus les jours précédant le début de leurs symptômes.

Des gestes barrières simples pour limiter la transmission du virus afin de protéger les bébés :

Au quotidien :

- **Se laver systématiquement les mains** à l'eau et au savon pendant 30 secondes avant de s'occuper d'un bébé,
- **Éviter d'emmener les bébés dans les lieux publics confinés** et de mettre les bébés en contact avec des personnes enrhumées,
- **Nettoyer régulièrement les objets** avec lesquels les bébés sont en contact (biberons, tétines, jeux, « doudous » ...),
- **Aérer** régulièrement leur chambre.

Quand on est enrhumé :

- Éviter d'embrasser les bébés,
- Se laver systématiquement les mains à l'eau et au savon avant de s'occuper d'un bébé,
- Porter un masque quand on s'occupe d'un bébé.

Quand l'enfant est malade :

- Désencombrer régulièrement son nez avec du sérum physiologique,
- Aérer sa chambre et veiller à ne pas trop le couvrir,
- Ne pas l'exposer à la fumée du tabac,
- Lui donner régulièrement à boire,
- Continuer à le coucher sur le dos à plat,
- **L'emmener rapidement chez le médecin en cas de gêne respiratoire et de difficulté à s'alimenter.**

En cas de doute ou en cas de signes de détresse respiratoire, appelez le 15.

BON A SAVOIR : La Bronchiolite peut entraîner des formes graves et des hospitalisations chez le nouveau-né et le nourrisson.

Chaque année en France, on enregistre 480 000 cas et 45 000 hospitalisations, liés au virus respiratoire syncytial (VRS). 69 % concernent des enfants de moins d'un an. Le VRS est responsable de 80 % des bronchiolites.

Mais il est possible de l'éviter ! Comment ?

Vacciner les femmes enceintes	Immuniser le nourrisson
Vacciner la future maman contre le VRS (Abrysvo®) au cours du 3 ^e trimestre de grossesse, pour protéger le nourrisson jusqu'à ses 6 mois grâce au transfert des anticorps maternels. Le vaccin est remboursé à 100 % par l'Assurance Maladie.	Administrer le Beyfortus® (nirsevimab) en une injection unique, à tous les bébés dont la mère n'a pas été vaccinée. Il offre une protection pendant au moins 5 mois, contre les complications graves liées au VRS. Il peut être prescrit par un médecin ou une sage-femme, puis administré par un médecin, un infirmier ou une sage-femme.

Pour en savoir plus

[Consultez le guide "Votre enfant et la bronchiolite"](#)

[Bronchiolite - Comment protéger votre futur bébé d'une forme grave ? - Haute Autorité de Santé](#)